

DEC111981DAJ

Décision portant nomination de M. Patrick Mounaud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Midi-Pyrénées

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Patrick Mounaud est nommé délégué régional de la circonscription Midi-Pyrénées, à compter du 1^{er} septembre 2011, en remplacement de Mme Armelle Barelli.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 août 2011

ALAIN FUCHS